

COMPTES  
ANNUELS

2025



**RENTES GENEVOISES**  
1849



## BILAN

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
<b>ACTIF</b>			
Disponible	6.3	112 634 996	70 828 551
Créances cotées	6.3	652 097 982	663 127 742
Créances non cotées	6.3	663 952 238	606 330 759
Immobilier	6.3.1	609 853 132	630 877 015
Actions	6.3	447 787 958	391 146 636
Placements alternatifs	6.3.2, 6.5	134 439 340	158 652 082
<b>Total Placements</b>		<b>2 620 765 646</b>	2 520 962 785
<b>Comptes de régularisation actif</b>	7.1	<b>8 002 353</b>	6 962 284
<b>Autres actifs</b>	7.2	<b>1 942 163</b>	2 548 621
<b>Total de l'Actif</b>		<b>2 630 710 162</b>	2 530 473 690

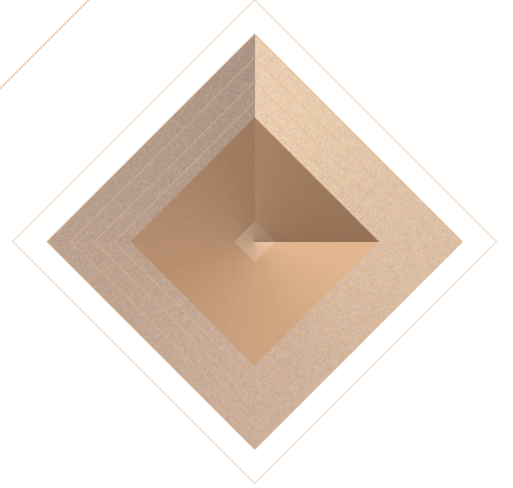
	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
<b>PASSIF</b>			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance	7.3	11 378 455	11 293 865
Autres dettes à court terme	7.4	755 406	938 252
Dépôt de la réassurance à long terme	5.3.6	44 929 259	46 806 161
<b>Total Engagements</b>		<b>57 063 120</b>	59 038 278
<b>Comptes de régularisation passif</b>	7.5	<b>1 360 799</b>	1 758 763
<b>Provisions non techniques</b>		<b>1 358 687</b>	426 556
Capitaux de prévoyance des assurés rentiers	5.2	1 193 114 631	1 130 162 704
Capitaux de prévoyance des assurés non rentiers	5.2	974 193 662	977 415 657
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>		<b>2 167 308 293</b>	2 107 578 361
Provision de longévité	5.3.1	11 154 754	11 154 754
Provision pour renforcement des bases techniques	5.3.2	10 811 685	10 811 685
Provision pour complément d'excédents	5.3.3	1 700 000	2 600 000
Provision pour bonus d'intérêts	5.3.4	645 526	645 526
Provision pour revalorisation des rentes	5.3.5	6 759 333	13 491 495
<b>Total Provisions techniques</b>		<b>31 071 298</b>	38 703 460
<b>Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>		<b>2 198 379 591</b>	2 146 281 821
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	6.2	<b>350 116 951</b>	306 562 147
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	9.1	19 471 321	13 446 432
Résultat reporté en fin de période		-	-
<b>Situation des Fonds en fin de période</b>		<b>22 431 014</b>	16 406 125
<b>Total du Passif</b>		<b>2 630 710 162</b>	2 530 473 690



## COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
Primes brutes	7.6	230 921 649	233 204 330
Autres revenus d'assurance	7.6	7 516 504	7 094 951
<b>Total Produits Assurance</b>		<b>238 438 153</b>	240 299 281
Rentes	7.6	(107 670 241)	(102 005 982)
Prestations en capital	7.6	(2 346 988)	(1 775 776)
Prestations de sortie	7.6	(83 572 412)	(83 755 660)
<b>Total Prestations Assurance</b>		<b>(193 589 641)</b>	(187 537 418)
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance	7.6	(30 003 570)	(42 474 009)
Rémunération Capitaux de prévoyance	7.6	(27 458 893)	(27 656 251)
Dissolution (constitution) Provisions techniques	7.6	-	(1 008 579)
<b>Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance, Rémunération Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>		<b>(57 462 463)</b>	(71 138 839)
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	7.7	(3 762 166)	(4 629 040)
<b>Total Charges Assurance</b>		<b>(254 814 270)</b>	(263 305 297)
Résultat net Réassurance	7.8	434 761	952 178
<b>Résultat net de l'activité Assurance</b>		<b>(15 941 356)</b>	(22 053 838)

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
<b>Résultat net de l'activité Assurance (report)</b>		<b>(15 941 356)</b>	(22 053 838)
Résultat Disponible	6.6.1	(277 846)	286 979
Résultat Créances cotées	6.6.2	5 242 742	24 066 341
Résultat Créances non cotées	6.6.3	12 594 405	23 930 136
Résultat Immobilier	6.6.4	29 040 310	21 213 570
Résultat Actions	6.6.5	45 306 233	43 959 352
Résultat Placements alternatifs	6.6.6	(9 801 274)	17 853 157
<b>Total Résultat net Placements</b>		<b>82 104 570</b>	131 309 535
Autres produits (charges)		281 231	(1 026 762)
Personnel	7.9	(8 438 314)	(8 388 890)
Honoraires du Conseil d'administration		(174 807)	(180 340)
Loyers et charges		(1 125 341)	(1 030 412)
Frais de bureau		(512 545)	(542 285)
Amortissements	7.2.1	(249 717)	(302 063)
Informatique	9.2.1	(1 920 731)	(1 918 223)
Transformation digitale		(34 592)	-
Honoraires		(158 119)	(421 267)
Communication externe		(2 002 106)	(2 315 792)
Gouvernance	7.10	(1 973 369)	(1 883 726)
<b>Total Frais de fonctionnement</b>		<b>(16 589 641)</b>	(16 982 998)
<b>Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves</b>		<b>49 854 804</b>	91 245 937
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeur	6.2	(43 554 804)	(86 245 937)
(Attribution) dissolution Fonds d'excédents	9.1	(6 300 000)	(5 000 000)
<b>Résultat de l'exercice (solde reporté à nouveau)</b>		<b>-</b>	-





*ANNEXE  
AUX COMPTES ANNUELS  
2025*



# 1. BASE ET ORGANISATION

## FORME JURIDIQUE ET BUT

Les Rentes Genevoises sont régies par une loi les concernant du 3 décembre 1992 et par son règlement d'exécution daté du 11 avril 2018. Les Rentes Genevoises sont un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.

Elles ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés et exercent leur activité sous la surveillance de l'État de Genève.

Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

## INDICATION DES ACTES ET DES RÈGLEMENTS

Le but est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises :

### Art. 2 – But

<sup>1</sup> Les Rentes genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

<sup>2</sup> Les Rentes genevoises peuvent conclure tout contrat individuel de rentes ; de même, elles peuvent conclure tout contrat collectif de rentes.

L'organisation générale des Rentes Genevoises est fixée, notamment, aux articles 1, 3 et 4 de la Loi concernant les Rentes Genevoises :

### Art. 1 – Institution

<sup>1</sup> Sous le nom de Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse (ci-après : Rentes genevoises), il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.

<sup>2</sup> Les Rentes genevoises possèdent leur propre patrimoine tel qu'il est défini à l'article 18.

### Art. 3 – Contrôle et garantie

<sup>1</sup> Les Rentes genevoises exercent leur activité sous la surveillance de l'État de Genève.

<sup>2</sup> Les rentes servies par les Rentes genevoises sont garanties par l'État.

### Art. 4 – Administration et fortune

La gestion, l'administration et la fortune des Rentes genevoises sont indépendantes de celles de l'État.

## ORGANES DE GESTION ET DROIT À LA SIGNATURE

### Conseil d'administration

Prénom et nom	Fonction	Autorisation de signature
Dominique Grosbéty	Président	Collective à deux
Nicole Beiner	Vice-présidente	Collective à deux
Olivier Baudry	Membre	-
Philippe Maeder	Membre	-
Caroline Ming Knoll	Membre	-
Olivia Selvi	Membre	-
Alessia Torricelli Dolfi	Membre	-

### Direction

Prénom et nom	Fonction	Autorisation de signature
Julie Besson	Directrice générale	Collective à deux
Olivier Ayadi	Responsable administration	Collective à deux
Laurent Bühlmann	Actuaire responsable	Collective à deux
Philippe Gaud	Responsable investissements et engagements	Collective à deux
Nathalie Geibel (jusqu'au 10 janvier 2025)	Responsable immobilier	Collective à deux
Zuhra Ludin	Responsable juridique et conformité	Collective à deux
Yves Maumary	Responsable informatique	Collective à deux
Yves Piccino	Responsable assurance	Collective à deux
Leonardo Reis Vitoria	Actuaire senior	Collective à deux
Guy Reyfer	Secrétaire général	Collective à deux

### Experts, organe de contrôle, conseillers et Autorité de surveillance

Autorité de surveillance	Conseil d'État de la République et canton de Genève
Organe de révision	Ernst & Young SA
Actuaire-conseil externe	WTW SA (depuis le 12 mars 2025)
Audit interne	Deloitte SA



## 2. ASSURÉS RENTIERS ET ASSURÉS NON-RENTIERS

Le nombre de contrats des assurés rentiers<sup>1</sup> et des assurés non-rentiers<sup>2</sup> se répartit comme suit :

### Contrats rentiers

	31.12.2025	31.12.2024
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3 002	2 949
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	2 846	2 875
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	1 572	1 383
<b>Total Contrats rentiers</b>	<b>7 420</b>	<b>7 207</b>

### Contrats non-rentiers

Contrats non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	6 924	6 958
Contrats non-rentiers Autres assurances sur la vie	6 758	6 417
Contrats non-rentiers Opérations de capitalisation	759	774
<b>Total Contrats non-rentiers</b>	<b>14 441</b>	<b>14 149</b>
<b>Total Contrats rentiers et non-rentiers</b>	<b>21 861</b>	<b>21 356</b>

<sup>1</sup> Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

<sup>2</sup> Un assuré non-rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

Le nombre de nouveaux contrats<sup>3</sup> par catégorie est le suivant :

### Nouveaux contrats rentiers

	2025	2024
Nouveaux contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	101	69
Nouveaux contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	33	28
Nouveaux contrats Rentiers Opérations de capitalisation	95	96
<b>Total Nouveaux contrats rentiers</b>	<b>229</b>	<b>193</b>

### Nouveaux contrats non-rentiers

Nouveaux contrats non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	589	685
Nouveaux contrats non-entiers Autres assurances sur la vie	688	594
Nouveaux contrats non-rentiers Opérations de capitalisation	135	154
<b>Total Nouveaux contrats non-rentiers</b>	<b>1 412</b>	<b>1 433</b>
<b>Total Nouveaux contrats rentiers et non-rentiers</b>	<b>1 641</b>	<b>1 626</b>

<sup>3</sup> Un nouveau contrat se détermine par une date d'effet comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année sous revue.



### 3. NATURE DE L'APPLICATION ET BUT

#### CONDITIONS POUR ÊTRE ASSURÉ AUX RENTES GENEVOISES

Les personnes qui entrent dans une catégorie ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises :

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Établissement.

#### PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne le Domaine de l'assurance sur la vie, les variantes ci-dessous sont proposées. Certaines peuvent être combinées.

Les produits proposés sont :

- Réassurance des rentiers des caisses de pension (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- Polices de libre passage (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- 3<sup>e</sup> pilier A (Autres assurances sur la vie)
- 3<sup>e</sup> pilier B (Autres assurances sur la vie)
- Rente certaine (Opérations de capitalisation)

Avec les variantes suivantes :

- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- 1 ou 2 personne(s) assurée(s)
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)

#### FINANCEMENT ET MÉTHODE DE FINANCEMENT

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

#### GARANTIE DE L'ÉTAT

Les rentes servies sont garanties par l'État, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

## 4. PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

### PRÉSENTATION DES COMPTES SELON LES NORMES SWISS GAAP RPC

Les comptes des Rentes Genevoises ont été établis et sont présentés conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme *Swiss GAAP RPC 26*, en substitution de la norme *Swiss GAAP RPC 3*, pour la présentation des comptes et de l'annexe aux comptes.

### PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

#### Général

Tous les chiffres présentés sont en francs suisses, sauf indication contraire.

Les détails chiffrés présentés dans l'annexe aux comptes annuels sont arrondis au franc le plus proche, raison pour laquelle des écarts d'arrondis peuvent être constatés dans les totaux.

L'abréviation « p.m. » (pour mémoire) signifie qu'un élément est mentionné dans les comptes avec une valeur de zéro, sans être supprimé du patrimoine ou des dettes de l'Établissement.

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du dernier jour du mois précédent. Les actifs et les passifs en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31 décembre. Tous les taux sont fournis par notre banque dépositaire.

Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les engagements d'opérations sur devises à terme, utilisés à des fins de couverture, sont évalués à la valeur de marché. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées dans chacune des positions y relatives au bilan. Les différences de change réalisées et non réalisées sont également comptabilisées dans chacune des positions.



## Actif

### Placements

#### *Disponible*

Le Disponible est porté au bilan à sa valeur nominale.

#### *Créances cotées*

Les Créances cotées détenues en direct sont évaluées à leurs cours de bourse à la date du bilan ou à la valeur nette d'inventaire (VNI) de leurs véhicules de placements à la date du bilan pour les fonds.

#### *Créances non cotées*

Les Créances non cotées comprennent les Prêts à des corporations suisses de droit public, les Crédits de construction, les Prêts hypothécaires suisses, les Prêts à des entreprises étrangères.

Les Prêts à des corporations suisses de droit public, les Crédits de construction et les Prêts hypothécaires suisses sont évalués à leur valeur nominale. Les Prêts à des entreprises étrangères sont évalués à la dernière valeur nette d'inventaire de leur véhicule de placement connue à la date du bilan.

#### *Immobilier*

L'Immobilier comprend les immeubles de rendement et les parts de fonds de placements immobiliers.

Les immeubles de rendement sont évalués individuellement à leur valeur actuelle, selon la méthode des cash-flows actualisés (DCF). Le taux d'actualisation est défini de manière indépendante par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Les travaux à plus-value sont portés au bilan en augmentation du coût d'acquisition du bien.

Les parts de fonds de placements immobiliers cotés sont évaluées au cours de bourse à la date du bilan ; les parts de fonds de placements immobiliers non cotés sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

L'immeuble du siège social, essentiellement à usage propre, apparaît comme placement immobilier dans les placements de capitaux. La valeur locative imputée est conforme aux loyers du marché.

Selon l'article 98 de la Constitution de la République et canton de Genève, le parc immobilier des Rentes Genevoises est soumis à une restriction de transmissibilité.

### Actions

Les Actions sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

### Placements alternatifs

Les Placements alternatifs, comprenant l'Infrastructure, les Fonds alternatifs de private equity, sont évalués à la date du bilan à la dernière valeur nette d'inventaire de leur véhicule de placement connue.

Les Titres et participations dans des sociétés non cotées sont évalués à leur valeur d'acquisition, moins les corrections de valeurs éventuelles.

### Comptes de régularisation actif

Les Comptes de régularisation actif sont présentés conformément au principe de la délimitation périodique des charges et produits sur l'exercice concerné. Ils sont évalués à la valeur nominale.

### Autres actifs

Les Autres actifs sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques et des amortissements réguliers.

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition. Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire, à partir du mois de comptabilisation.

Mobilier de bureau	5 ans
Machines et matériel	5 ans
Installations	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans



## Passif

### Engagements

#### *Dettes à court terme sur l'activité Assurance*

Les Dettes à court terme sur l'activité d'Assurance comprennent essentiellement les primes perçues d'avance et les paiements en lien avec l'assurance en cours de traitement. Ces dettes sont évaluées à la valeur nominale.

#### *Autres dettes à court terme*

Les Autres dettes comportent les fournisseurs et les dettes envers les organismes sociaux. Ces dettes sont évaluées à la valeur nominale.

#### *Dépôt de la réassurance à long terme*

Selon les modalités de la convention de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance). Ils sont évalués à la valeur nominale.

#### **Comptes de régularisation passif**

Les Comptes de régularisation passif sont présentés conformément au principe de la délimitation périodique des charges et des produits sur l'exercice concerné. Ils sont évalués à la valeur nominale.

#### **Provisions non techniques**

Les Provisions non techniques sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

#### **Capitaux de prévoyance et provisions techniques**

Pour les rentes différées, les Capitaux de prévoyance correspondent au solde des comptes d'épargne en fonction des clauses contractuelles. Pour les rentes en cours, les Capitaux de prévoyance sont calculés annuellement en fonction des bases techniques contractuelles.

Les provisions techniques sont constituées : de la provision pour longévité, la provision pour renforcement des bases techniques, la provision pour complément d'excédents, la provision pour bonus d'intérêts et de la provision pour revalorisation des rentes.

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont évalués selon le Règlement en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes R 02 (ci-après, règlement R 02). Les bases techniques utilisées sont : pour la Vie individuelle, les tables établies sur la base des statistiques de l'Association Suisse d'Assurances ; pour la Vie collective, les tables LPP publiées par AON SUISSE SA / LIBERA AG.

#### **Réserve de fluctuation de valeur**

La Réserve de fluctuation de valeur a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Établissement pour assurer sa solvabilité.

Elle est évaluée annuellement selon le règlement R 02.

#### **Situation des fonds**

##### *Fonds affectés*

Le fonds HENADEREN est un leg géré par l'Établissement. Le fonctionnement et l'évaluation de ce fonds sont régis par le Règlement du fonds HENADEREN (R 08).

##### *Fonds d'excédents*

Ce fonds a pour rôle de lisser à travers les années la participation aux excédents. Son fonctionnement et son évaluation sont régis par le règlement R 02.

## COURS DE CLÔTURE DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères à la date du bilan sont convertis aux taux suivants :

Devises	Unité	Cours CHF 31.12.2025	Cours CHF 31.12.2024
EUR	1	0.93054	0.93844
USD	1	0.79224	0.90625

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

### Éléments en lien avec *Swiss GAAP RPC 26*

Selon les prescriptions de la *Swiss GAAP RPC 26*, les capitaux de prévoyance sont présentés au passif du bilan en fonction de leurs échéances (capitaux de prévoyance des assurés rentiers et des assurés non rentiers). Le détail par branche d'activité est présenté en annexe.

Afin de simplifier la lecture du compte de résultat, certaines positions ont été regroupées. Il s'agit des Primes brutes, Rentes, Prestations en capital, Prestations de sortie, Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et la Rémunération des Capitaux de prévoyance. Le détail par branche d'activité est présenté en annexe.

Conformément à la *Swiss GAAP RPC 26*, l'établissement d'un tableau de trésorerie n'est pas nécessaire. Ce tableau n'est pas présenté dans les comptes 2025.

La structure de l'annexe aux comptes annuels a été réorganisée afin d'être conforme aux prescriptions de la *Swiss GAAP RPC 26*. La numérotation et les titres des rubriques ont également été adaptés dans ce sens. Aucune information essentielle n'a été retirée.

## Autres éléments

À partir des comptes annuels 2025, les gains et pertes techniques sont présentés avec les Dissolutions (constitution) des Capitaux de prévoyance (gains de CHF 1 460 573). Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des données (pertes de CHF 1 135 120).

La participation dans la fondation Arc-en-Ciel est considérée comme un fonds de placement immobilier et est, de ce fait, dorénavant présentée sous le poste Immobilier à l'actif du bilan en lieu et place des Placements alternatifs (CHF 9 005 836). Le résultat sur cette position, pour CHF 994 367 en 2025, est agrégé avec le résultat immobilier au compte de résultat (précédemment, en résultat Placements alternatifs). Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des données (CHF 8 263 469 au bilan et CHF 447 309 au compte de résultat).

La rémunération du fonds Henaderen (définie selon le règlement R 08) est considérée comme un engagement réglementaire pour les Rentes Genevoises et ne constitue pas une décision d'attribution du résultat. Le montant de cette rémunération est donc présentée avec les Autres produits (charges) pour CHF 72 512. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des données (CHF 141 473 au compte de résultat).



## 5. COUVERTURE DES RISQUES, RÈGLES TECHNIQUES ET DEGRÉ DE COUVERTURE

### 5.1 NATURE DE LA COUVERTURE DES RISQUES ET RÉASSURANCES

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1<sup>er</sup> janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des Capitaux de prévoyance des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant : contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

### 5.2 CAPITAUX DE PRÉVOYANCE

Les capitaux de prévoyance ci-après sont présentés nets de la réassurance lorsqu'elle s'applique.

	Prévoyance Professionnelle CHF	Autres assurances sur la vie CHF	Opérations de capitalisation CHF	31.12.2025 Total CHF
Capitaux de prévoyance des assurés rentiers	421 658 362	358 434 783	413 021 486	1 193 114 631
Capitaux de prévoyance des assurés non rentiers	455 987 095	272 017 268	246 189 299	974 193 662
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>	<b>877 645 457</b>	<b>630 452 051</b>	<b>659 210 785</b>	<b>2 167 308 293</b>

	Prévoyance Professionnelle CHF	Autres assurances sur la vie CHF	Opérations de capitalisation CHF	31.12.2024 Total CHF
Capitaux de prévoyance des assurés rentiers	418 657 275	362 722 628	348 782 801	1 130 162 704
Capitaux de prévoyance des assurés non rentiers	459 270 115	258 453 252	259 692 291	977 415 657
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>	<b>877 927 389</b>	<b>621 175 880</b>	<b>608 475 092</b>	<b>2 107 578 361</b>

## 5.2.1 Évolution et rémunération des capitaux de prévoyance rentiers

### 5.2.1.1 Capitaux de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier, bruts	448 624 289	447 090 761
Différence de change Capitaux de couverture	(408 563)	364 919
Utilisation Provision pour complément d'excédents	-	111 768
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	3 589 271	-
Utilisation Provision de longévité	-	7 887 093
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	-	360 808
Transformation Différées en Immédiates	21 870 168	19 002 801
Rentes versées	(34 916 637)	(35 244 156)
Prestations de sortie (rachats)	-	(735 289)
Prestations en capital (décès)	(397 302)	(22 479)
Primes brutes encaissées	5 857 208	2 805 615
Frais prélevés	(1 001 982)	(951 352)
Frais de longévité	-	8 579
Intérêts techniques	7 471 188	7 835 161
Résultat technique	(692 051)	(36 786)
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	-	146 845
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, bruts</b>	<b>449 995 588</b>	448 624 289
Capitaux de prévoyance réassurés	(28 337 226)	(29 967 015)
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, nets</b>	<b>421 658 362</b>	418 657 275



Les réserves mathématiques des PLP sont évaluées avec les mêmes tables de mortalité que celles des polices des autres assurances sur la vie et opérations de capitalisation. Les taux d'intérêt technique considérés sont :

Taux techniques considérés	Pour les polices conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2015
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2025

Les tables de mortalité utilisées pour le calcul des capitaux de prévoyance, hors PLP, sont :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2003
LPP 2020 générationnelle	à partir 1 <sup>er</sup> janvier 2003

Précédemment, jusqu'au bouclage des comptes au 31 décembre 2023, les tables de mortalité utilisées étaient les suivantes :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2003
LPP 2010 (2013)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2003
LPP 2010 (2014)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
LPP 2010 (2015)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2015
LPP 2010 (2016)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
LPP 2015 (2017)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
LPP 2015 (2018)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018
LPP 2015 (2019)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2019
LPP 2015 (2020)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
LPP 2015 (2021)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2021
LPP 2020 (2022)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2022
LPP 2020 (2023)	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023

Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> octobre 2012
1.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2012
1.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
1.25 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> octobre 2015
2.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024

5.2.1.2 *Capitaux de couverture pour les assurés rentiers*  
*Autres assurances sur la vie*

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier, bruts	379 561 774	381 193 257
Différence de change Capitaux de couverture	(129 084)	139 390
Utilisation Provision pour complément d'excédents	-	176 480
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	2 244 691	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	-	1 253 823
Transformation Différées en Immédiates	12 818 730	17 261 134
Rentes versées	(30 401 314)	(30 592 607)
Prestations de sortie (rachats)	(19 967)	-
Prestations en capital (décès)	(838 342)	(382 422)
Primes brutes encaissées	7 003 690	4 881 512
Frais prélevés	(1 139 588)	(1 089 109)
Intérêts techniques	6 694 748	6 932 284
Résultat technique	(768 522)	(222 183)
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	-	10 215
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés rentiers</b> <b>Autres Assurance sur la vie, bruts</b>	<b>375 026 815</b>	379 561 774
Capitaux de prévoyance réassurés	(16 592 033)	(16 839 146)
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés rentiers</b> <b>Autres Assurance sur la vie, nets</b>	<b>358 434 783</b>	362 722 628



Les capitaux de prévoyance pour les rentiers sont calculés selon les tables de mortalité suivantes :

Bases techniques	Pour les polices conclues
ERM/ERF 2002 RG	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2003
ERM/ERF 2001-2005	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2003
ER/RG_2019	à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2019

Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2016
0.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
0.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2025

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2014
2.20 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
2.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2016
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024

**5.2.1.3 Capitaux de couverture pour les assurés rentiers**  
Opérations de capitalisation

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	348 782 801	303 212 114
Utilisation Provision pour complément d'excédents	-	674 720
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	903 284	-
Transformation Différées en Immédiates	60 002 469	46 053 535
Rentes versées	(42 391 730)	(36 532 097)
Prestations de sortie (rachats)	(245 246)	(621 336)
Primes brutes encaissées	45 290 668	36 149 820
Frais prélevés	(2 517 590)	(2 515 822)
Intérêts techniques	3 232 832	2 930 619
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	(36 003)	(568 752)
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés rentiers</b> <b>Opérations de capitalisation</b>	<b>413 021 486</b>	348 782 801



Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2016
0.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2025

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2014
2.20 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
2.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2015
1.80 %	à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2016
1.60 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024

## 5.2.2 Évolution et rémunération des capitaux de prévoyance non-rentiers

### 5.2.2.1 Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	459 270 115	458 249 319
Transformation Différées en Immédiates	(21 870 168)	(19 002 801)
Prestations de sortie (rachats)	(70 752 308)	(69 559 287)
Prestations en capital (décès)	(848 273)	(767 811)
Primes brutes encaissées	87 890 156	87 396 436
Frais prélevés	(1 038 968)	(894 088)
Intérêts sur l'épargne	3 241 220	3 148 683
Résultat technique	-	699 663
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	95 321	-
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle</b>	<b>455 987 095</b>	459 270 115

Pour les polices de libre passage, le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.05 % et 4.00 % selon l'ancienneté du contrat. Il n'y a pas de frais de gestion sur ces polices.



5.2.2.2 *Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers*  
*Autres assurances sur la vie*

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	258 453 252	252 779 369
Différence de change Capitaux de couverture	(30 744)	30 371
Transformation Différées en Immédiates	(12 818 730)	(17 261 134)
Prestations de sortie (rachats)	(11 891 867)	(12 005 535)
Prestations en capital (décès)	(263 070)	(603 064)
Primes brutes encaissées	36 017 597	31 850 243
Frais prélevés	(3 386 176)	(2 932 189)
Intérêts sur l'épargne	5 918 437	5 900 767
Résultat technique	-	694 426
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	18 568	-
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers</b> <b>Autres assurances sur la vie</b>	<b>272 017 268</b>	258 453 252

Ces polices de rentes différées suivent un processus d'épargne individuelle. Les taux d'intérêt garanti et les taux de frais de gestion sont les suivants :

#### *Polices conclues en CHF*

Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.80 % et 5.00 %, avant la déduction d'un taux de frais de gestion de compte de 0.00 %, 0.40 %, 0.50 %, 0.75 %, 1.00 % et 1.50 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.

#### *Polices conclues en EUR*

Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.90 % et 3.00 % et le taux de frais de gestion de compte est de 0.40 %, 0.50 % ou de 0.75 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.

#### *Polices de dépendance*

Ces polices étant réassurées, les bases techniques appliquées sont celles du réassureur avec des probabilités spécifiques d'entrée en dépendance et de mortalité des dépendants.

#### *Autres polices :*

- Pour le produit « Avanti », la rémunération de l'épargne est calculée pour moitié sur la base de la performance d'actifs financiers et pour moitié sur un taux fixe garanti. Les taux de frais de gestion appliqués sur les contrats Avanti dépendent de la génération des contrats, soit 0.00 %, 1.00 % ou 1.50 %. Ces taux correspondent au double des taux de frais appliqués sur les contrats classiques de la même génération et s'appliquent uniquement sur la part épargne à taux fixe.
- Pour le produit « Latitude », la rémunération de l'épargne est calculée sur la base de la performance d'actifs financiers, alors qu'à l'origine la part d'épargne était investie dans des fonds de placement ; le taux de frais de gestion est de 0.75 %.
- Pour les produits à taux d'épargne variable, la rémunération de l'épargne et le taux de frais pour la partie à taux d'intérêt garanti sont identiques à celles et ceux des polices « classiques ». Pour la partie à taux d'épargne variable, la rémunération est équivalente à la performance nette du portefeuille en actions de l'Établissement sur la période considérée et le taux de frais de gestion est de 0.30 %.



### 5.2.2.3 Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Capitaux de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	259 692 291	236 978 857
Transformation Différées en Immédiates	(60 002 469)	(46 053 535)
Prestations de sortie (rachats)	(663 024)	(834 212)
Primes brutes encaissées	48 862 331	70 129 282
Frais prélevés	(4 247 768)	(3 119 638)
Intérêts sur l'épargne	2 513 225	2 561 909
Intérêts sur compte à taux d'épargne variable	34 712	29 629
<b>Total Capitaux de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation</b>	<b>246 189 299</b>	259 692 291

Ces polices de rentes différées suivent un processus d'épargne individuelle. Les taux d'intérêt garanti et les taux de frais de gestion sont les suivants :

#### *Polices conclues en CHF*

Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.80 % et 5.00 %, avant la déduction d'un taux de frais de gestion de compte de 0.00 %, 0.40 %, 0.50 %, 0.75 %, 1.00 % et 1.50 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux frais de gestion de compte est de 0.40 %, 0.50 % ou de 0.75 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.

#### *Polices conclues en EUR*

Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.90 % et 3.00 % et le taux de frais de gestion de compte est de 0.40 %, 0.50 % ou de 0.75 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.

### 5.3 RÉCAPITULATION, DÉVELOPPEMENT ET EXPLICATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Provision de longévité	11 154 754	11 154 754
Provision pour renforcement des bases techniques	10 811 685	10 811 685
Provision pour complément d'excédents	1 700 000	2 600 000
Provision pour bonus d'intérêts	645 526	645 526
Provision pour revalorisation des rentes	6 759 333	13 491 495
<b>Total Provisions techniques</b>	<b>31 071 298</b>	38 703 460

#### 5.3.1 Provision de longévité

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	11 154 754	19 041 847
Utilisation pour changement de table de longévité	-	(7 895 672)
Attribution par comptabilisation des frais de longévité	-	8 579
<b>Total Provision de longévité</b>	<b>11 154 754</b>	11 154 754

La Provision de longévité est prévue pour les changements futurs des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

En 2025, aucune utilisation de la provision pour longévité n'a été constatée et aucune dotation supplémentaire n'est nécessaire. Pour l'année 2024, la provision de longévité a été utilisée à hauteur de CHF 7 895 672 pour couvrir des pertes techniques sur des provisions mathématiques Vie collective et Réassurance (passage à une table générationnelle).



### 5.3.2 Provision pour renforcement des bases techniques

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	10 811 685	11 426 316
Utilisation pour modification bases techniques	-	(1 614 631)
Dotation	-	1 000 000
<b>Total Provision pour renforcement des bases techniques</b>	<b>10 811 685</b>	10 811 685

La Provision pour renforcement des bases techniques est prévue pour financer le coût d'une modification des bases techniques appliquée aux capitaux de prévoyance.

En 2025, aucune dotation à la provision pour renforcement des bases techniques n'est nécessaire.

### 5.3.3 Provision pour complément d'excédents

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	2 600 000	2 069 884
Utilisation pour les excédents de l'année	(1 175 111)	(962 969)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	275 111	1 493 085
<b>Total Provision pour complément d'excédents</b>	<b>1 700 000</b>	2 600 000

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéficiaires des Rentes Genevoises et son montant est versé avec la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Établissement. Le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année à la suite d'une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

### 5.3.4 Provision pour bonus d'intérêts

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	645 526	645 526
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	-
<b>Total Provision pour bonus d'intérêts</b>	<b>645 526</b>	645 526

Le bonus d'intérêts est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son taux est additionné au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Établissement. Le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année à la suite d'une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

### 5.3.5 Provision pour revalorisation des rentes

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	13 491 495	6 200 000
Utilisation pour la revalorisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	(6 732 162)	-
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	7 291 495
<b>Total Provision pour revalorisation des rentes</b>	<b>6 759 333</b>	13 491 495

Le but de la revalorisation des rentes est de protéger les rentiers d'une partie du risque d'inflation et de garantir une adaptation de la valeur de leurs rentes garanties lors d'une augmentation générale des prix. Elle est calculée conformément aux dispositions de la LRG :

#### Art. 13 – Revalorisation

<sup>1</sup> Les années impaires, les prestations servies par les Rentes genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.

<sup>2</sup> La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des 2 années précédentes.

<sup>3</sup> L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

La réévaluation estimée en janvier 2027 étant déjà entièrement couverte par le niveau actuel de la provision, aucune dotation supplémentaire à la provision pour réévaluation des rentes n'est effectuée au 31 décembre 2025.



### 5.3.6 Dépôt de la réassurance à long terme (Capitaux réassurés)

	2025 CHF	2024 CHF
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	28 337 226	29 967 015
Réassurance Autres assurances sur la vie	16 592 033	16 839 146
<b>Total Dépôt de la réassurance à long terme (Capitaux réassurés)</b>	<b>44 929 259</b>	46 806 161

Les capitaux réassurés sont les engagements de prévoyance couverts par la convention de réassurance du risque de longévité conclu en 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor).

## 5.4 RÉSULTAT DE LA DERNIÈRE EXPERTISE ACTUARIELLE

La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de février 2026 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2025 et présente un degré de couverture de 116,9 % (115,0 % au 31 décembre 2024).

## 5.5 DEGRÉ DE COUVERTURE

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Total de l'Actif	2 630 710 162	2 530 473 690
Dettes, Comptes de régularisation passif et Provisions non techniques	(59 782 606)	(61 223 597)
<b>Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires</b>	<b>2 570 927 556</b>	2 469 250 093
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	2 198 379 591	2 146 281 821
<b>Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)</b>	<b>116.9%</b>	115.0%

## 6. EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS ET RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

### 6.1 ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE PLACEMENT

Le Conseil d'administration est la haute autorité des Rentes Genevoises et valide à ce titre la Stratégie financière de l'Établissement.

La Commission de placement, émanant du Conseil d'administration, est responsable du suivi des actifs.

La Direction applique les décisions du Conseil d'administration et de sa commission.

Les modalités des placements et leur gestion sont régis par le Règlement interne des placement R03.

### 6.2 OBJECTIFS ET CALCUL DE LA RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR

Une Réserve de fluctuation de valeur est constituée au passif du bilan pour assurer certains risques, dont principalement la variation des cours sur les placements.

La valeur cible de cette réserve est exprimée en pourcentage des capitaux de prévoyance et provisions techniques. Prenant en considération l'allocation effective du portefeuille d'investissements, son calcul repose sur une approche économique-financière dont la méthodologie est validée par l'Actuaire-conseil. Les paramètres de calcul utilisés tels que la volatilité des classes d'actifs sont revus annuellement à la date de clôture.

Au 31 décembre 2025, la réserve de fluctuation de valeur cible a été déterminée à hauteur de CHF 364 000 435, soit 16,6 % des capitaux de prévoyance et provisions techniques (CHF 389 403 364 et 18,1 % au 31 décembre 2024).

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Réserve au 1 <sup>er</sup> janvier	306 562 147	220 315 547
Attribution (dissolution) du résultat (yc résultat reporté en 2024)	43 554 804	86 246 600
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31 décembre</b>	<b>350 116 951</b>	306 562 147
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeur	364 000 435	389 403 364
<b>Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>(13 883 484)</b>	(82 841 217)
<b>Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeur cible</b>	<b>96.2%</b>	78.7%



### 6.3 PRÉSENTATION DES PLACEMENTS PAR CATÉGORIE

	31.12.2025		31.12.2024	
	CHF	%	CHF	%
<b>Disponible</b>	<b>112 634 996</b>	<b>4.30 %</b>	70 828 551	2.81 %
Disponible en francs suisses	112 387 112	4.29 %	68 925 837	2.73 %
Disponible en monnaies étrangères	247 884	0.01 %	1 902 714	0.08 %
<b>Créances cotées</b>	<b>652 097 982</b>	<b>24.88 %</b>	663 127 742	26.30 %
Obligations en francs suisses	394 079 939	15.04 %	381 953 909	15.15 %
Obligations en monnaies étrangères	258 018 043	9.85 %	281 173 833	11.15 %
<b>Créances non cotées</b>	<b>663 952 238</b>	<b>25.33 %</b>	606 330 759	24.05 %
Prêts à des corporations suisses de droit public	244 238 600	9.32 %	214 089 100	8.49 %
Prêts hypothécaires suisses	75 763 777	2.89 %	76 870 552	3.05 %
Prêts à des entreprises étrangères <sup>4</sup>	230 785 972	8.81 %	213 979 298	8.49 %
Insurance-linked securities	113 163 889	4.32 %	101 391 809	4.02 %
<b>Immobilier</b>	<b>609 853 132</b>	<b>23.27 %</b>	630 877 015	25.03 %
Immeubles de placements	579 501 000	22.11 %	580 649 000	23.03 %
Fonds de placements immobiliers	30 352 132	1.16 %	50 228 015	1.99 %
<b>Actions</b>	<b>447 787 958</b>	<b>17.09 %</b>	391 146 636	15.52 %
Actions suisses	163 188 378	6.23 %	131 728 505	5.23 %
Actions internationales	284 599 580	10.86 %	259 418 130	10.29 %
<b>Placements alternatifs</b>	<b>134 439 340</b>	<b>5.13 %</b>	158 652 082	6.29 %
Infrastructure	121 423 184	4.63 %	108 360 291	4.30 %
Private Equity	13 016 156	0.50 %	50 218 060	1.99 %
Participations dans des sociétés non cotées	p.m.	-	73 731	0.00 %
Fonds alternatifs	p.m.	-	p.m.	-
<b>Total Placements</b>	<b>2 620 765 646</b>	<b>100.00 %</b>	2 520 962 785	100.00 %

Un focus spécial sur l'Immobilier et les Placements alternatifs est présenté ci-après.

<sup>4</sup> Les prêts à des entreprises étrangères sont libellés en francs suisses ou en devises (euro ou dollars américains).

### 6.3.1 Immobilier

	2025 CHF	2024 CHF
Immeubles de placements	579 501 000	580 649 000
Fonds de placements immobiliers	30 352 132	50 228 015
<b>Total Immobilier</b>	<b>609 853 132</b>	630 877 015

#### 6.3.1.1 Immeubles de placements

Le parc immobilier de l'Établissement a été réévalué selon la méthode DCF à CHF 579 501 000 au 31 décembre 2025 (CHF 580 649 000 au 31 décembre 2024), avec un taux d'actualisation moyen de 2.78 % (2.79 % pour 2024). L'exercice 2025 a enregistré la cession d'un immeuble.

	2025 CHF	2024 CHF
Valeur DCF au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier	580 649 000	574 407 000
Dépenses d'investissement	2 867 261	3 927 700
Effet de la cession d'un immeuble	(7 246 000)	-
Plus-value non réalisée sur immeubles	3 230 739	2 314 300
<b>Total Immeubles de placements</b>	<b>579 501 000</b>	580 649 000

	2025 CHF	2024 CHF
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	79 619 970	93 764 970

Les cédules hypothécaires liées à l'immeuble vendu durant l'exercice 2025 ont également été transférées à l'acquéreur.



### 6.3.2 Placements alternatifs

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Infrastructure	121 423 184	108 360 291
Private Equity	13 016 156	50 218 060
Participations dans des sociétés non cotées	p.m.	73 731
Fonds alternatifs	p.m.	p.m.
<b>Total Placements alternatifs</b>	<b>134 439 340</b>	158 652 082

#### 6.3.2.1 Infrastructure

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
JPM	36 378 279	35 979 457
IFM	36 087 623	35 307 109
IFM Core Energy Transition ("IFM Nzif" en 2024)	33 198 916	37 073 725
Clean Energy Infrastruc. CH 3	15 758 366	-
<b>Total Infrastructure</b>	<b>121 423 184</b>	108 360 291

Les fonds JPM et IFM sont libellés en dollars américains. Le fonds IFM Core Energy Transition est libellé en euros. Le fonds Clean Energy Infrastructure CH 3 est quant à lui libellé en francs suisses. Les conversions en francs suisses ont été effectuées à la date du bilan avec les cours de change de clôture.

#### 6.3.2.2 Private Equity

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
<b>BlackRock LTPC</b>		
0.63 % du fonds	8 708 156	45 858 060
<b>Eclosion2 &amp; Cie SCPC</b>		
700 Commandites	70 000	70 000
291 Commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	4 208 900	4 260 900
<b>Total Private Equity</b>	<b>13 016 156</b>	50 218 060

Le fonds BlackRock LTPC est libellé en dollars américains. La conversion en francs suisses a été effectuée à la date du bilan avec le cours de change de clôture. L'exercice 2025 a enregistré deux remboursements partiels de ce fonds pour un total de CHF 30 600 584.

### 6.3.2.3 Participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
<b>Radio Lac SA - 8.74 %</b>		
549 actions de valeur nominale de CHF 125.–	p.m.	73 731
<b>Axiomtec Software SA - 100 %</b>		
20 000 actions de valeur nominale de CHF 10.–	p.m.	p.m.
<b>EVEXP SA - 100 %</b>		
1000 actions de valeur nominale de CHF 100.–	p.m.	p.m.
<b>Total Participations dans des sociétés non cotées</b>	<b>p.m.</b>	<b>73 731</b>

La participation Radio Lac SA a été intégralement amortie en 2025 car elle ne génère aucun avantage économique.

### 6.3.2.4 Fonds alternatifs

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Fonds alternatifs en liquidation	p.m.	p.m.
<b>Total Fonds alternatifs</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>



## 6.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS EN COURS

Les Rentes Genevoises ne détiennent plus de contrat de change à terme à la date de bouclage. La couverture du risque de change sur les engagements de prévoyance en euro au passif du bilan est désormais assurée par un portefeuille titres libellé en euro à l'actif du bilan. Le portefeuille exposé aux fluctuations du dollar américain a été intégralement remboursé. Les données comparatives au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

	Quantité en devises	Contre-valeur des opérations sur devises CHF	Estimation CHF	31.12.2024 Gain (perte) non réalisé CHF
<b>Devises</b>				
USD	144 920 000	126 861 101	131 333 750	(4 472 649)
EUR	59 100 000	(54 656 514)	(55 461 804)	805 290
<b>Total</b>		72 204 586	75 871 946	(3 667 360)

## 6.5 ENGAGEMENTS DE CAPITAL OUVERTS

Les engagements en Placements alternatifs correspondent à des fonds souscrits dans l'Infrastructure mais non appelés. Au 31 décembre 2025, ceux-ci s'élèvent à USD 18 000 000 et CHF 5 718 407 (USD 0.–, CHF 0.– et EUR 0.– au 31 décembre 2024).

## 6.6 EXPLICATIONS DU RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

### 6.6.1 Résultat Disponible

	2025 CHF	2024 CHF
Intérêts sur c/c bancaires, nets	8 950	538 655
Intérêts sur prêts	31 813	34 935
Résultat réalisé sur ventes de titres de trésorerie	11 943	161 300
Produits (Frais) financiers divers	(265 052)	(302 122)
Différences de change (c/c et dépôts)	(61 131)	(141 196)
Frais bancaires sur c/c	(4 369)	(4 593)
<b>Total Résultat Disponible</b>	<b>(277 846)</b>	286 979

### 6.6.2 Résultat Créances cotées

	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'intérêts (coupons)	6 154 104	4 927 627
Résultat réalisé sur ventes	20 864 766	(45 564 735)
Différences de change réalisées	(11 472 733)	(22 849 216)
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	(20 284 281)	70 800 074
Différences de change non réalisées	11 046 226	18 606 187
Droits de garde et autres frais	(1 065 340)	(1 853 594)
<b>Total Résultat Créances cotées</b>	<b>5 242 742</b>	24 066 341

### 6.6.3 Résultat Créances non cotées

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public	2 822 867	3 088 471
Résultat Prêts hypothécaires suisses	1 431 064	1 141 160
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	2 518 622	10 373 560
Résultat Insurance-linked securities	5 821 852	9 326 946
<b>Total Résultat Créances non cotées</b>	<b>12 594 405</b>	23 930 136

#### 6.6.3.1 Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public

	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'intérêts	2 934 455	3 103 265
Résultat réalisé	(111 588)	(14 794)
<b>Total Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public</b>	<b>2 822 867</b>	3 088 471



#### 6.6.3.2 Résultat Prêts hypothécaires suisses

	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'intérêts	1 431 064	1 294 569
Frais de suivi et de procédures	-	(153 409)
<b>Total Résultat Prêts hypothécaires suisses</b>	<b>1 431 064</b>	1 141 160

#### 6.6.3.3 Résultat Prêts à des entreprises étrangères

	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'intérêts (coupons)	22 650	18 998
Résultat réalisé sur ventes	1 184 500	756 610
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	1 422 173	9 672 912
Droits de garde et autres frais	(110 701)	(74 960)
<b>Total Résultat Prêts à des entreprises étrangères</b>	<b>2 518 622</b>	10 373 560

#### 6.6.3.4 Résultat Insurance-linked securities

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat réalisé sur ventes	6 389 888	6 300 923
Différences de change réalisées	-	3 970
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(517 456)	3 146 779
Différences de change non réalisées	-	-
Droits de garde et autres frais	(50 580)	(124 726)
<b>Total Résultat Insurance-linked securities</b>	<b>5 821 852</b>	9 326 946

#### 6.6.4 Résultat Immobilier

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat Immeubles de placements	27 497 860	22 745 678
Résultat Fonds de placements immobiliers	1 542 450	(1 532 108)
<b>Total Résultat Immobilier</b>	<b>29 040 310</b>	21 213 570

##### 6.6.4.1 Résultat Immeubles de placements

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat d'exploitation Immeubles	21 113 164	20 431 378
Plus-value réalisée sur cession Immeuble	2 448 894	-
Plus-value non réalisée sur Immeubles	3 935 802	2 314 300
<b>Total Résultat Immeubles de placements</b>	<b>27 497 860</b>	22 745 678

	2025 CHF	2024 CHF
Loyers et produits divers	27 637 239	27 082 180
Entretien courant immeubles	(624 049)	(898 279)
Entretien courant appartements	(1 047 234)	(1 100 973)
Contrats d'entretien	(461 128)	(405 113)
Sinistres	(21 677)	(77 260)
Conciergerie et fournitures	(1 214 615)	(1 123 356)
Services industriels	(516 831)	(495 538)
Chaufferie	(87 067)	(47 263)
Frais divers	(60 208)	(289 582)
Assurances	(268 015)	(244 858)
Frais de contentieux	(67 091)	(55 252)
Honoraires de gestion	(994 287)	(972 101)
Impôts immobiliers complémentaires	(1 161 873)	(941 226)
<b>Total Résultat d'exploitation Immeubles</b>	<b>21 113 164</b>	20 431 378
Plus-value réalisée sur cession Immeuble	2 448 894	-
Plus-value non réalisée sur Immeubles	3 935 802	2 314 300
<b>Total Résultat Immeubles de placements</b>	<b>27 497 860</b>	22 745 678



#### 6.6.4.2 Résultat Fonds de placements immobiliers

	2025 CHF	2024 CHF
Revenus encaissés	1 837 585	1 977 723
Résultat réalisé sur ventes	(1 859 105)	-
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	1 580 627	(3 494 495)
Droits de garde et autres frais	(16 657)	(15 336)
<b>Total Résultat Fonds de placements immobiliers</b>	<b>1 542 450</b>	(1 532 108)

#### 6.6.5 Résultat Actions

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat Actions suisses	21 432 183	5 581 674
Résultat Actions internationales	23 874 050	38 377 678
<b>Total Résultat Actions</b>	<b>45 306 233</b>	43 959 352

##### 6.6.5.1 Résultat Actions suisses

	2025 CHF	2024 CHF
Dividendes	417 949	402 789
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	21 188 235	5 334 548
Droits de garde et autres frais	(174 001)	(155 662)
<b>Total Résultat Actions suisses</b>	<b>21 432 183</b>	5 581 674

##### 6.6.5.2 Résultat Actions internationales

	2025 CHF	2024 CHF
Dividendes	1 604 423	1 691 331
Résultat réalisé sur ventes	4 192 259	371 231
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	18 419 228	36 554 992
Différences de change réalisées	(752)	(16 469)
Différences de change non réalisées	(163 082)	-
Droits de garde et autres frais	(178 026)	(223 406)
<b>Total Résultat Actions internationales</b>	<b>23 874 050</b>	38 377 678

## 6.6.6 Résultat Placements alternatifs

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat Infrastructure	(3 138 787)	10 870 770
Résultat Private Equity	(6 588 756)	7 082 387
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	(73 731)	(100 000)
Résultat Fonds alternatifs	-	-
<b>Total Résultat Placements alternatifs</b>	<b>(9 801 274)</b>	17 853 157

### 6.6.6.1 Résultat Infrastructure

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat réalisé sur ventes	-	(27 646)
Revenus encaissés	518 062	-
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(3 656 849)	10 898 459
Droits de garde et autres frais	-	(43)
<b>Total Résultat Infrastructure</b>	<b>(3 138 787)</b>	10 870 770

### 6.6.6.2 Résultat Private Equity

	2025 CHF	2024 CHF
Revenus encaissés	9 947 665	-
Résultat réalisé sur ventes	-	48 897
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(16 536 421)	7 033 490
<b>Total Résultat Private Equity</b>	<b>(6 588 756)</b>	7 082 387



### 6.6.6.3 Résultat Participations dans des sociétés non cotées

	2025 CHF	2024 CHF
Plus-value (moins-value) sur Participations dans des sociétés non cotées	(73 731)	(100 000)
<b>Total Résultat Participations dans des sociétés non cotées</b>	<b>(73 731)</b>	<b>(100 000)</b>

### 6.6.7 Performance des placements

	2025 CHF	2024 CHF
Somme de tous les placements au début de l'exercice	2 520 962 785	2 379 019 331
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	2 620 765 646	2 520 962 784
<b>Placements moyens</b>	<b>2 529 811 931</b>	<b>2 384 336 290</b>
<b>Résultat net Placements</b>	<b>82 104 570</b>	<b>131 309 536</b>
<b>Performance des placements</b>	<b>3.2%</b>	<b>5.5%</b>

## 7. EXPLICATIONS RELATIVES À D'AUTRES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 7.1 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Intérêts courus sur Créances cotées et non cotées	3 807 643	3 653 385
Impôt anticipé à récupérer	2 522 049	2 537 676
Comptes BCGE / Avoirs oubliés	13 582	15 076
Charges payées d'avance	1 023 194	637 699
Produits à recevoir	635 885	118 448
<b>Total Comptes de régularisation actif</b>	<b>8 002 353</b>	6 962 284

### 7.2 AUTRES ACTIFS

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Prêts sur police	1 241 863	1 185 541
Décompte de la réassurance	434 761	952 178
Autres créances	38 049	12 338
Avoirs à récupérer	44 409	42 762
Immobilisations corporelles et incorporelles	183 081	355 802
<b>Total Autres actifs</b>	<b>1 942 163</b>	2 548 621



## 7.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

						2025
	Mobilier de bureau CHF	Machines et matériel CHF	Installations CHF	Matériel informatique CHF	Logiciels informatiques CHF	Total CHF
<i>Valeur brute d'acquisition</i>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	58 920	25 661	136 932	505 711	241 384	968 608
Entrées	4 755	930	-	40 031	31 280	76 996
Sorties ou mises à zéro	(22 012)	(2 234)	(5 125)	(223 714)	(53 398)	(306 483)
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>41 663</b>	<b>24 357</b>	<b>131 807</b>	<b>322 028</b>	<b>219 266</b>	<b>739 121</b>
<i>Amortissements cumulés</i>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	(33 134)	(9 642)	(102 929)	(327 163)	(139 937)	(612 805)
Amortissements ordinaires	(10 591)	(5 186)	(27 196)	(124 912)	(81 832)	(249 717)
Sorties ou mises à zéro	22 012	2 233	5 125	223 714	53 398	306 482
<b>Situation au 31 décembre 2025</b>	<b>(21 713)</b>	<b>(12 595)</b>	<b>(125 000)</b>	<b>(228 361)</b>	<b>(168 371)</b>	<b>(556 040)</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2025</b>	<b>19 950</b>	<b>11 762</b>	<b>6 807</b>	<b>93 667</b>	<b>50 895</b>	<b>183 081</b>

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au 31 décembre 2025.

	Mobilier de bureau CHF	Machines et matériel CHF	Installations CHF	Matériel informatique CHF	Logiciels informatiques CHF	<b>2024</b> Total CHF
<b>Valeur brute d'acquisition</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	55 269	15 202	192 607	530 278	263 951	1 057 307
Entrées	13 597	13 039	-	32 894	-	59 530
Sorties ou mises à zéro	(9 946)	(2 580)	(55 675)	(57 461)	(22 567)	(148 230)
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>58 920</b>	<b>25 661</b>	<b>136 932</b>	<b>505 711</b>	<b>241 384</b>	<b>968 607</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	(30 844)	(9 068)	(128 775)	(213 258)	(77 027)	(458 972)
Amortissements ordinaires	(12 236)	(3 154)	(29 829)	(171 366)	(85 477)	(302 063)
Sorties ou mises à zéro	9 946	2 580	55 675	57 461	22 567	148 230
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>(33 134)</b>	<b>(9 642)</b>	<b>(102 929)</b>	<b>(327 163)</b>	<b>(139 937)</b>	<b>(612 805)</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2024</b>	<b>25 785</b>	<b>16 019</b>	<b>34 003</b>	<b>178 549</b>	<b>101 447</b>	<b>355 802</b>

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au 31 décembre 2024.



### 7.3 DETTES À COURT TERME SUR L'ACTIVITÉ ASSURANCE

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Primes des assurés perçues d'avance	8 976 975	9 285 832
Prestations en capital et de sortie en cours d'exécution	1 102 838	862 029
Fiscalité des prestations à payer aux Administrations	417 493	95 117
Frais de distribution à payer et dépôts de garantie	881 149	1 050 887
<b>Total Dettes à court terme sur l'activité Assurance</b>	<b>11 378 455</b>	11 293 865

### 7.4 AUTRES DETTES À COURT TERME

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Fournisseurs	703 699	892 447
Cotisations sociales à régulariser	51 707	45 805
<b>Total Autres dettes à court terme</b>	<b>755 406</b>	938 252

## 7.5 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Charges à payer	841 006	844 719
Produits reçus d'avance	115 729	115 621
Comptes Clients / Avoirs oubliés	13 582	14 576
Provision travaux Immeubles	-	482 700
Provisions diverses finances	390 482	301 147
<b>Total Comptes de régularisation passif</b>	<b>1 360 799</b>	1 758 763



## 7.6 RÉSULTAT ASSURANCE PAR BRANCHE

Les primes brutes comprennent les primes encaissées durant l'exercice sous revue, incluant les frais d'acquisition prélevés aux assurés.

Les Autres revenus d'assurance sont composés des autres frais prélevés aux assurés (les frais de gestion des prestations, les frais de clôture, les frais de transformation ainsi que les frais de rachat ou de remboursement).

	Prévoyance professionnelle CHF	Autres assurances sur la vie CHF	Opérations de capitalisation CHF	2025 Total CHF
Primes brutes	93 747 363	43 021 287	94 152 999	230 921 649
Autres revenus d'assurance	1 923 806	2 547 994	3 044 704	7 516 504
<b>Total Produits Assurance</b>	<b>95 671 169</b>	<b>45 569 281</b>	<b>97 197 703</b>	<b>238 438 153</b>
Rentes	(34 877 197)	(30 401 314)	(42 391 730)	(107 670 241)
Prestations en capital	(1 245 576)	(1 101 412)	-	(2 346 988)
Prestations de sortie	(70 752 309)	(11 911 834)	(908 269)	(83 572 412)
<b>Total Prestations Assurance</b>	<b>(106 875 082)</b>	<b>(43 414 560)</b>	<b>(43 299 999)</b>	<b>(193 589 641)</b>
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance	13 936 913	3 139 564	(47 080 047)	(30 003 570)
Rémunération Capitaux de prévoyance	(9 662 835)	(12 015 289)	(5 780 769)	(27 458 893)
Dissolution (constitution) Provisions techniques	-	-	-	-
<b>Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance, Rémunération des Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>	<b>4 274 078</b>	<b>(8 875 725)</b>	<b>(52 860 816)</b>	<b>(57 462 463)</b>
Autres charges directes liées à l'activité Assurance (répartition prorata des Produits Assurance)	(1 509 535)	(719 009)	(1 533 622)	(3 762 166)
<b>Total Charges Assurance</b>	<b>(104 110 539)</b>	<b>(53 009 294)</b>	<b>(97 694 437)</b>	<b>(254 814 270)</b>
Résultat net Réassurance	413 796	20 965	-	434 761
<b>Résultat net de l'activité Assurance</b>	<b>(8 025 574)</b>	<b>(7 419 048)</b>	<b>(496 734)</b>	<b>(15 941 356)</b>

				<b>2024</b>
	Prévoyance professionnelle CHF	Autres assurances sur la vie CHF	Opérations de capitalisation CHF	Total CHF
Primes brutes	90 193 472	36 731 756	106 279 102	233 204 330
Autres revenus d'assurance	1 792 103	2 486 005	2 816 843	7 094 951
<b>Total Produits Assurance</b>	<b>91 985 575</b>	<b>39 217 761</b>	<b>109 095 945</b>	<b>240 299 281</b>
Rentes	(35 057 760)	(30 416 126)	(36 532 097)	(102 005 982)
Prestations en capital	(790 289)	(985 487)	-	(1 775 776)
Prestations de sortie	(70 294 575)	(12 005 535)	(1 455 548)	(83 755 660)
<b>Total Prestations Assurance</b>	<b>(106 142 624)</b>	<b>(43 407 148)</b>	<b>(37 987 645)</b>	<b>(187 537 418)</b>
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance	15 339 612	7 740 779	(65 554 400)	(42 474 009)
Rémunération Capitaux de prévoyance	(9 912 667)	(12 221 429)	(5 522 156)	(27 656 251)
Dissolution (constitution) Provisions techniques	(670 318)	(338 261)	-	(1 008 579)
<b>Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance, Rémunération des Capitaux de prévoyance et Provisions techniques</b>	<b>4 756 627</b>	<b>(4 818 911)</b>	<b>(71 076 556)</b>	<b>(71 138 839)</b>
Autres charges directes liées à l'activité Assurance (répartition prorata des Produits Assurance)	(1 771 977)	(755 477)	(2 101 586)	(4 629 040)
<b>Total Charges Assurance</b>	<b>(103 157 974)</b>	<b>(48 981 536)</b>	<b>(111 165 787)</b>	<b>(263 305 297)</b>
Résultat net Réassurance	1 396 480	(444 302)	-	952 178
<b>Résultat net de l'activité Assurance</b>	<b>(9 775 919)</b>	<b>(10 208 077)</b>	<b>(2 069 842)</b>	<b>(22 053 838)</b>



## 7.7 AUTRES CHARGES DIRECTES LIÉES À L'ACTIVITÉ ASSURANCE

	2025 CHF	2024 CHF
Intérêts du dépôt de la réassurance	(1 647 469)	(1 682 799)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(10 352)	(11 515)
Frais bancaires sur prestations versées	(172 760)	(169 323)
Frais de dossiers	(495)	(516)
Commissions des courtiers	(2 659 258)	(2 936 656)
Geste commercial	(3 062)	-
Action commerciale	-	(1 150)
Résultat de change réalisé et non réalisé	731 230	172 919
<b>Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance</b>	<b>(3 762 166)</b>	(4 629 040)

## 7.8 RÉSULTAT NET RÉASSURANCE

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	413 795	1 396 480
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	20 966	(444 302)
<b>Résultat net Réassurance</b>	<b>434 761</b>	952 178

### 7.8.1 Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2025 CHF	2024 CHF
Primes uniques	(241 527)	(238 018)
Rentes	3 466 539	2 965 087
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 049 574)	(1 071 178)
Rémunération du réassureur	(131 854)	(134 524)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	(580 215)	946 292
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 669 412)	(2 730 510)
Résultat technique	316 577	1 659 331
Correction résultat technique années antérieures	229 073	(128 327)
Correction c/c réassureur années antérieures	74 188	128 327
<b>Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle</b>	<b>413 795</b>	1 396 480

## 7.8.2 Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie

	2025 CHF	2024 CHF
Primes uniques	(296 726)	(550 026)
Rentes	1 239 931	1 278 481
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(597 896)	(611 620)
Rémunération du réassureur	(77 231)	(79 134)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	350 783	129 617
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(696 092)	(263 653)
Résultat technique	98 197	(347 967)
Correction résultat technique années antérieures	-	(17 201)
Correction c/ c réassureur années antérieures	-	17 201
<b>Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie</b>	<b>20 966</b>	<b>(444 302)</b>

## 7.9 PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

	31.12.2025 CHF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	2025 CHF	2025 CHF	2025 CHF	2024 CHF
	Excédent de couverture/ découvert	Part économique de l'établissement	Part économique de l'établissement	Variation vs exercice précé- dent et influen- çant le résultat de l'exercice sous revue	Montants délimités sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/ découvert (CIEPP)	-	-	-	-	(737 455)	(737 455)	(707 149)

Les Rentes Genevoises sont affiliées à la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle.

En tant que fondation commune avec une solidarité complète à l'intérieur du cercle de ses affiliés, la CIEPP n'établit pas la situation financière de chaque entreprise affiliée.

La CIEPP présentait un degré de couverture selon la norme légale de 119.1% au 31 décembre 2024. Le degré de couverture estimé au 31 décembre 2025 sera proche de 122 %. Le degré de couverture définitif pourra être communiqué dans le courant du mois de mai 2026.

## 7.10 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'Organe de révision pour la révision des comptes 2025 se montent à CHF 90 463 (CHF 72 000 pour 2024).



## 8. DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Néant.

## 9. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION FINANCIÈRE

### 9.1 FONDS D'EXCÉDENTS

	2025 CHF	2024 CHF
Solde Provision au 1 <sup>er</sup> janvier	13 446 432	17 231 012
Attribution du résultat	6 300 000	5 000 000
<b>Solde à disposition</b>	<b>19 746 432</b>	22 231 012
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	-	(537 245)
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1 <sup>er</sup> janvier 2027	-	(6 754 250)
Attribution Provision complément d'excédents	(275 111)	(1 493 085)
<b>Total Fonds d'excédents</b>	<b>19 471 321</b>	13 446 432

Le Fonds d'excédents permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le Fonds d'excédents alimente ensuite la Provision pour complément d'excédents, la Provision pour bonus d'intérêts et/ou la Provision pour revalorisation des rentes. Le fonctionnement du Fonds d'excédents est défini par un règlement ad hoc.

Sur l'exercice 2025, la dotation de CHF 6 300 000 depuis le résultat permet au fonds d'excédents d'atteindre CHF 19 471 321 après dotation vers la provision pour complément d'excédents (CHF 275 111).

## 9.2 PARTIES LIÉES

### 9.2.1 Transactions avec la société filiale Axiomtec Software SA

Les Rentes Genevoises utilisent un logiciel développé par leur société filiale Axiomtec Software SA. Les prestations pour la mise à disposition de ce logiciel, la maintenance et les développements spécifiques rattachés sont conformes au prix du marché et selon le principe de pleine concurrence.

### 9.2.2 Transactions avec la société filiale EVEXP SA

La société filiale EVEXP SA a exploité le lieu « Le Pilier » sis à la place du Molard jusqu'au 25 octobre 2024, date d'arrêt de son activité. Elle louait ce local commercial aux Rentes Genevoises à des conditions conformes aux prix du marché et selon le principe de pleine concurrence. Aucune transaction commerciale n'a eu lieu en 2025.

## 9.3 PROCÉDURES JURIDIQUES EN COURS

Il n'y a pas de procédure juridique en cours qui aurait un impact significatif sur le résultat, les actifs et les engagements des Rentes Genevoises et qui ne serait pas prise en considération dans les comptes annuels 2025 et 2024.

## 10. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Néant.



**RENTES GENEVOISES**  
1849

Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3

+41 22 817 17 17  
[rentesgenevoises.ch](http://rentesgenevoises.ch)  
[info@rentesgenevoises.ch](mailto:info@rentesgenevoises.ch)

Au Conseil d'administration des  
Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse

Lausanne, le 31 mars 2026

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse (l'établissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2025 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant les Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'établissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et à la loi concernant les Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'établissement ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'actuaire-conseil externe relatives aux comptes annuels**

Conformément à l'art. 14 de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, les comptes annuels sont soumis à un double contrôle fiduciaire et actuariel. En vertu de l'art. 26 du règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, le conseil d'administration sélectionne l'actuaire-conseil externe. Conformément à l'art. 40 du règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, l'actuaire-conseil externe rédige chaque année un rapport écrit à l'attention du conseil d'administration. Il comprend notamment une déclaration d'intégralité et d'exactitude des réserves. Par ailleurs, ce rapport comprend également un rapport sur l'équilibre financier, la solvabilité, le niveau des réserves de fluctuation et l'évolution du taux de rendement moyen ainsi que du taux des frais administratifs ; une appréciation sur le risque lié à la garantie ; et une appréciation de l'adéquation des provisions techniques par analogie avec le test minimum pour les provisions techniques.



### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Shape the future  
with confidence

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 36 du Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

### Annexe

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)